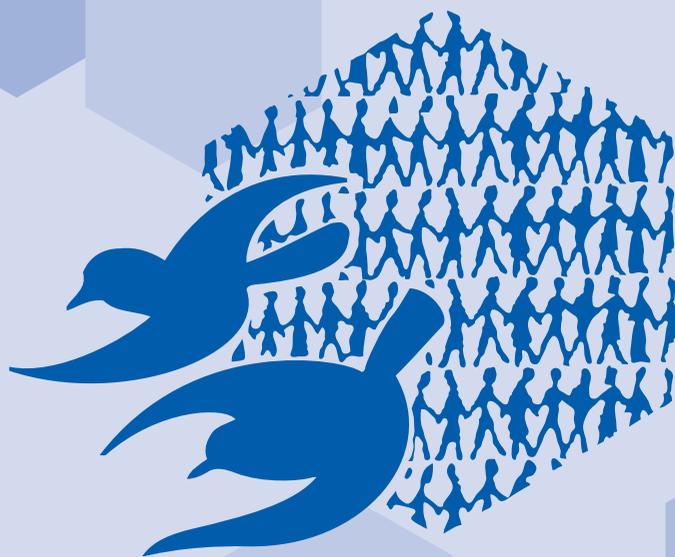


# démographie et destin des sous-populations

*Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

## LES MINORITES EUROPEENNES EN TUNISIE

KHEMAIES TAAMALLAH

(Université de Tunis, Tunisie)

Nous présentons ici l'évolution de la population européenne en Tunisie et ses caractéristiques socio-démographiques, à partir des données des recensements de 1956, 1966 et 1975.

### I. LA POPULATION EUROPEENNE JUSQU'A L'INDEPENDANCE DE LA TUNISIE

L'installation de colonies étrangères en Tunisie se développe surtout à partir de l'établissement du protectorat français en 1881. L'importance de la population française rejoint rapidement celle de la population italienne, plus ancienne ; en 1931, on compte plus de 200 000 européens en Tunisie. L'élan donné à l'immigration ne sera freiné qu'à l'Indépendance.

### II. EVOLUTION DE LA POPULATION EUROPEENNE EN TUNISIE DEPUIS L'INDEPENDANCE (tableau 1)

La réduction des effectifs après l'Indépendance (1956-1966) a été plus forte pour les Européens que pour l'ensemble des étrangers : moins 87,3 % pour les Européens contre moins 80,4 % pour le total des étrangers. Les Français ont subi la diminution la plus importante (-90,8 %) : 180 440 en 1956, ils ne sont plus que 16 664 à être dénombrés en 1966.

Parmi la population de nationalité italienne, la baisse est à peine moins spectaculaire que pour les Français : -84,8 %.

Cette émigration s'est échelonnée dans le temps. Les départs des Européens de Tunisie et en particulier des Français et des Italiens ont été renforcés par la conjoncture politico-économique à deux dates, en particulier évacuation de Bizerte en juillet 1961 et nationalisation des terres agricoles en mai 1964. L'émigration s'est faite vers la France, l'Italie et d'autres pays.

De 1966 à 1975, la diminution relative enregistrée est moins importante pour la population européenne (moins 42,4 %).

La colonie française, est encore réduite de 4 614 personnes c'est-à-dire de 27,7% : départs d'individus venus au titre de la coopération ou de l'assistance technique. En effet, certains postes occupés autrefois par des Français notamment dans le domaine de l'enseignement, sont aujourd'hui tenus par des Tunisiens. La "Tunisification" est ainsi totale au niveau du cycle primaire et dans une partie du cycle secondaire et même supérieur. Quant aux Italiens, la baisse de leurs effectifs est encore importante après 1966 (moins 69 %). Aux nouveaux départs enregistrés, il faut ajouter l'effet de la structure par âge : en 1966, un Italien sur deux est âgé de plus de 45 ans.

TABLEAU 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE EN TUNISIE SELON LA NATIONALITE AUX RECENSEMENTS DE 1956, 1966 ET 1975

: Années	: 1956	: 1966	: 1975
: Nationalités			
: Pays européens		:Variation en % depuis 1956	:Variation en % depuis 1966
: Français	180 440	16 664 : -90,8:	12 050 : -27,7:
: Italiens	66 910	10 144 : -84,8:	3 130 : -89,1:
: Autres Européens	7 974	5 712 : -28,4:	3 550 : -15,0:
: Total	255 324	32 520 : -87,3:	18 730 : -42,4:
: Pays arabes			
: Algériens	66 845	23 596 : -64,7:	13 850 : -41,3:
: Libyens	15 000	7 918 : -47,3:	1 400 : -82,3:
: Marocains		2 519 :	1 330 : -47,2:
: Autres Arabes	19 304	281 :	410 : +68,0:
: Total	86 149	34 314 : -60,2:	16 990 : -50,5:
: Apatrides et autres		1 573 :	21 990 :
: Total Général	341 473	66 834 : -80,4:	37 910 : -43,3:
: Estimation : Mahmoud Seklani - La population de la Tunisie - CICRED 1974			

### III. VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EUROPEENNE

On enregistre au cours de la période intercensitaire (tableau 2) un certain vieillissement de la population étrangère : réduction des moins de 15 ans au profit des autres catégories et en particulier des 15-59 ans. D'autre part, les âges médians (tableau 3) ont augmenté pour toutes les nationalités sauf pour les Français.

TABLEAU 2 : EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION ETRANGERE SELON LA NATIONALITE EN 1966 ET 1975

: Nationalité	: 1966			: 1975		
	: 0-14 ans	: 15-59 ans	: 60 et + ans	: 0-14 ans	: 15-59 ans	: 60 et + ans
: Français	24,71	58,73	16,56	23,33	61,30	15,37
: Italiens	17,02	56,35	26,63	10,29	48,87	40,84
: Algériens	46,93	45,73	7,34	33,43	55,02	11,55
: Libyens	45,36	43,95	10,68	35,71	50,00	14,29
: Marocains	42,43	46,92	10,64	31,58	57,89	10,53
: Autres	23,16	64,20	12,68	21,76	68,26	9,98
: Total	34,36	52,07	13,57	26,59	58,27	15,13

TABLEAU 3 : EVOLUTION DE L'AGE MEDIAN, SELON LA NATIONALITE EN 1966 ET 1975

: Nationalité	: 1966	: 1975
: Français	32,8 ans	31,0 ans
: Italiens	45,4 ans	53,9 ans
: Algériens	16,8 ans	21,3 ans
: Libyens	18,4 ans	21,8 ans
: Marocains	20,7 ans	21,4 ans
: Autres	32,4 ans	36,4 ans

Le vieillissement est général quelle que soit la nationalité, mais il est plus prononcé chez les Européens (surtout les Italiens) que chez les Maghrébins. L'émigration jeune des Maghrébins ainsi que leur forte fécondité sont des facteurs explicatifs de cet écart.

En effet, la dimension de la famille européenne est plus réduite que celle des Maghrébins : le nombre moyen d'enfants par femme des Françaises est de 2,14, celui des Italiennes de 2,40, tandis que ce nombre s'élève à 3,18 chez les Marocaines et 3,55 chez les Libyennes pour atteindre un maximum dans la famille algérienne (3,93).

#### IV. REPARTITION PAR MILIEU ET PAR REGION

D'avantage encore que pour l'ensemble de la population étrangère (85 %), la population européenne vit quasi-exclusivement en milieu urbain. En effet le degré d'urbanisation des Français (98,67 %) et des Italiens (99,68) est très élevé. Une part moins importante des Algériens (70,69 %) et des Libyens (51,43 %) réside en ville. L'habitat dans le milieu rural est plus répandu parmi les colonies qui ont franchi les frontières pour s'installer dans les régions limitrophes (tableau 4).

TABLEAU 4 : REPARTITION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION ETRANGERE SELON LA NATIONALITE ET LE MILIEU AU RECENSEMENT DE 1975

Nationalité	Urbain	Rural	Ensemble
Français	98,67	1,33	100,00
Italiens	99,68	0,32	100,00
Autres Européens	95,49	4,51	100,00
Algériens	70,69	29,31	100,00
Libyens	51,43	48,57	100,00
Marocains	99,25	0,75	100,00
Autres Arabes	97,56	2,44	100,00
Apatrides et autres	73,52	26,48	100,00
Total	85,04	14,96	100,00

La répartition de la population étrangère se trouve concentrée dans le gouvernorat de Tunis (57,3 %).

Le regroupement est encore plus important parmi la population européenne (66,5 %). Ce sont les Italiens qui détiennent le record avec 87,2 % de la population dans le gouvernorat de Tunis.

S'ils sont près de 64 % à vivre dans la région la plus peuplée du pays, on trouve aussi les Français sur tout le littoral de la Tunisie (Sfax, Sousse, Bizerte, Nabeul et Gabès) qui regroupe le quart de la population.

La concentration des "autres Européens" à Tunis est moins importante (61,4 %). Ils sont présents dans tous les gouvernorats et en particulier dans les régions côtières où réside le cinquième d'entre-eux. Mais on les rencontre aussi dans les régions de l'intérieur du pays (Jendouba, le Kef, Kasserine, Gabsa, Médenine).

## V. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

Les tableaux donnant la répartition de la population active étrangère, qu'ils concernent le groupe de profession ou la branche d'activité, ne distinguent pas la nationalité.

En 1966, année pour laquelle nous possédons des données, la population étrangère compte 20 417 personnes actives sur 66 834, soit un taux d'activité de 30,5 %.

Dans la ventilation des étrangers selon le groupe professionnel, la catégorie "professions libérales et techniciens assimilés" occupe le plus grand nombre, 5 144 soit un quart de la population. "Les artisans ouvriers et manoeuvres" viennent au deuxième rang (23,3 %). Loin dernière, au troisième rang se classent les "travailleurs des services et des sports" (11,5 %). A eux seuls ces trois groupes constituent 60 % de la population active étrangère.

L'examen de cette population dans le gouvernorat de Tunis où se concentre la population européenne ne dément pas ce qui a été dit précédemment : les "professions libérales, techniciens et assimilés" prédominent. Les Européens exercent en effet souvent comme médecins et enseignants.

## VI. CONCLUSION

Les principales minorités européennes représentées en Tunisie sont constituées de Français et d'Italiens.

Autrefois importantes (255 000 en 1956) elles se sont considérablement réduites depuis l'Indépendance et leur émigration a été accélérée par des événements socio-politiques (évacuation de Bizerte, nationalisation des terres) en 1961 et 1964.

Toutefois les Français représentent la deuxième colonie importante en Tunisie après les Algériens, et les Italiens occupent la troisième place avant les Libyens.

Les Français d'hier ont été remplacés en partie par des résidents temporaires venus au titre de la coopération ou de l'assistance technique. Ils constituent une population relativement plus jeune que la population Italienne formée surtout de retraités et de pensionnés résidant depuis toujours en Tunisie.

La structure âgée de la population italienne (50 % ont plus de 54 ans) suppose qu'il s'agit là d'une minorité appelée à se réduire encore du fait de la mortalité.

D'autre part, le phénomène de tunisification des postes tenus par des Français laisse envisager aussi une diminution de la population résidant en Tunisie.

Les étrangers représentent un pourcentage insignifiant de la population totale. Au niveau des nationalités on peut se demander si les minorités européennes ne vont pas s'effacer devant les Maghrébins qui, malgré des départs

après l'indépendance de l'Algérie et les découvertes de pétrole en Libye, ont une structure de population jeune et un taux de fécondité élevé.

Cependant pour son développement et notamment pour permettre la création d'emplois, la Tunisie favorise les investissements étrangers dans divers secteurs de l'économie (tourisme, industries du textile et confection, cuir, industries mécaniques, électriques, chimiques et du caoutchouc etc.). Dans ces conditions, les minorités européennes pourraient dans les années à venir, voir maintenu le niveau de leurs effectifs atteints et en outre, voir modifiées à la fois l'intensité, la répartition selon la nationalité et la structure de leurs populations.